



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

États financiers

30 septembre 2015

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'institution à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.



Stephen S. Poloz,
gouverneur

Ottawa (Canada)
19 novembre 2015



Carmen Vierula, CPA, CA,
chef des finances et chef comptable

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	30 septembre 2015	Au 31 décembre 2014
Actif		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	9,0	8,4
Prêts et créances		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	-	2 764,8
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	166,7	-
Autres créances	4,2	3,6
	170,9	2 768,4
Placements (note 4)		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	21 942,4	19 386,5
Obligations du gouvernement du Canada	74 595,4	71 084,7
Autres placements	399,5	355,2
	96 937,3	90 826,4
Immobilisations corporelles (note 5)	385,4	283,9
Immobilisations incorporelles (note 6)	39,0	43,8
Autres éléments d'actif (note 7)	178,2	181,2
Total de l'actif	97 719,8	94 112,1
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation	72 391,4	70 023,5
Dépôts (note 8)		
Gouvernement du Canada	22 432,2	21 526,6
Membres de l'Association canadienne des paiements	316,4	150,1
Autres dépôts	1 504,4	1 518,9
	24 253,0	23 195,6
Autres éléments de passif (note 9)	576,8	443,7
	97 221,2	93 662,8
Capitaux propres (note 11)	498,6	449,3
Total du passif et des capitaux propres	97 719,8	94 112,1


Stephen S. Poloz,
gouverneur

Carmen Vierula, CPA, CA,
chef des finances et chef comptable

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2015	30 septembre 2014	30 septembre 2015	30 septembre 2014
Produits				
Produits d'intérêts				
Intérêts acquis sur les placements	432,0	450,0	1 319,3	1 349,8
Dividendes	-	-	3,8	3,3
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	0,3	0,2	1,4	0,9
Autres produits d'intérêts	0,1	0,1	0,2	0,2
	432,4	450,3	1 324,7	1 354,2
Charges d'intérêts				
Charges d'intérêts sur les dépôts	(26,6)	(57,3)	(101,4)	(163,8)
Produits d'intérêts nets	405,8	393,0	1 223,3	1 190,4
Autres produits	2,0	1,9	6,8	5,6
Total des produits	407,8	394,9	1 230,1	1 196,0
Charges				
Frais de personnel	51,3	41,2	159,8	140,7
Billets de banque – Recherche, production et traitement	16,5	13,9	47,7	66,4
Coûts afférents aux immeubles	7,0	14,1	23,4	40,6
Technologie et télécommunications	7,2	7,7	23,8	22,2
Amortissements	9,5	9,4	28,8	28,1
Autres charges opérationnelles	16,5	16,5	48,7	48,0
Total des charges	108,0	102,8	332,2	346,0
Résultat net	299,8	292,1	897,9	850,0
Autres éléments du résultat global (perte)				
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net				
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	(27,0)	(28,8)	1,8	(112,0)
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés dans le résultat net				
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	19,6	7,7	49,3	10,8
Autres éléments du résultat global (perte)	(7,4)	(21,1)	51,1	(101,2)
Résultat global	292,4	271,0	949,0	748,8

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2015					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} juillet 2015	5,0	25,0	100,0	349,0	-	479,0
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	299,8	299,8
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	(27,0)	(27,0)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	20,5	-	20,5
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	(0,9)	-	(0,9)
	-	-	-	19,6	272,8	292,4
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	(272,8)	(272,8)
Solde au 30 septembre 2015	5,0	25,0	100,0	368,6	-	498,6

	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2015	5,0	25,0	100,0	319,3	-	449,3
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	897,9	897,9
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	1,8	1,8
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	44,3	-	44,3
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	5,0	-	5,0
	-	-	-	49,3	899,7	949,0
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	(899,7)	(899,7)
Solde au 30 septembre 2015	5,0	25,0	100,0	368,6	-	498,6

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} juillet 2014	5,0	25,0	100,0	308,3	-	438,3
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	292,1	292,1
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	(28,8)	(28,8)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	4,9	-	4,9
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	2,8	-	2,8
	-	-	-	7,7	263,3	271,0
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	(263,3)	(263,3)
Solde au 30 septembre 2014	5,0	25,0	100,0	316,0	-	446,0

	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2014					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2014	5,0	25,0	100,0	305,2	-	435,2
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	850,0	850,0
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	(112,0)	(112,0)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	14,2	-	14,2
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	(3,4)	-	(3,4)
	-	-	-	10,8	738,0	748,8
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	(738,0)	(738,0)
Solde au 30 septembre 2014	5,0	25,0	100,0	316,0	-	446,0

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2015	30 septembre 2014	30 septembre 2015	30 septembre 2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Intérêts reçus	301,8	287,9	1 226,3	1 231,9
Dividendes reçus	3,8	3,3	3,8	3,3
Autres produits reçus	(0,1)	2,9	5,2	9,6
Intérêts versés	(26,6)	(57,3)	(101,4)	(163,8)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel et fournisseurs ou pour leur compte ainsi qu'aux membres de l'Association canadienne des paiements	(87,4)	(89,2)	(289,9)	(367,6)
Augmentation nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	(166,7)	-	(166,7)	-
Augmentation nette des dépôts	925,9	1 564,0	1 057,4	1 496,4
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	11 253,6	1 439,4	23 059,7	6 896,8
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	(11 253,6)	(2 038,3)	(20 296,0)	(5 290,6)
Remboursements de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-	(115,0)	(229,9)
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-	115,0	229,9
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	950,7	1 112,7	4 498,4	3 816,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Diminution (augmentation) nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	(720,7)	721,5	(2 569,3)	(908,0)
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	(3 875,2)	(4 271,9)	(12 878,4)	(13 488,9)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	3 060,0	2 670,0	9 481,8	10 904,0
Entrées d'immobilisations corporelles	(48,0)	(18,1)	(120,7)	(39,7)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(2,4)	-	(4,8)	(0,9)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(1 586,3)	(898,5)	(6 091,4)	(3 533,5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation nette des billets de banque en circulation	963,1	64,0	2 367,9	374,8
Remise de l'excédent constaté au receveur général du Canada	(325,0)	(275,0)	(775,4)	(653,7)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	638,1	(211,0)	1 592,5	(278,9)
Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères	0,7	-	1,1	-
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	3,2	3,2	0,6	3,6
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	5,8	5,4	8,4	5,0
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	9,0	8,6	9,0	8,6

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE LA BANQUE DU CANADA

pour la période close le 30 septembre 2015

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

Le siège de la Banque est situé au 234, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario).

Les responsabilités de la Banque sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre, et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la stabilité et de l'efficacité du système financier canadien, au pays et dans le monde.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens et les remplace lorsqu'ils sont usés. Elle prévient la contrefaçon en créant des billets à la fine pointe de la technologie, en informant le public et en collaborant avec les organismes d'application de la loi.

Gestion financière

La Banque offre au gouvernement du Canada des services de gestion financière efficaces et efficaces. Elle administre en outre la dette publique et les réserves de change et fournit des conseils à cet égard. Enfin, elle assure la prestation de services bancaires à des banques centrales étrangères et à des systèmes essentiels de compensation et de règlement des paiements.

Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de son mandat premier et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. L'institution n'offre aucun service bancaire au public. Elle est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue l'élément le plus important du passif de son bilan. La Banque investit le produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle. Ces actifs lui permettent d'exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Les intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada constituent la principale source de revenu annuel de la Banque. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage », et fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 19 novembre 2015.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations connexes. Les hypothèses et estimations de la Banque se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés. La conjoncture actuelle et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de l'institution. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'une période ultérieure.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Les estimations importantes concernent principalement la juste valeur de certains instruments financiers et actifs reçus en garantie (note 4) ainsi que les régimes d'avantages du personnel (note 10).

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, tandis que la demande atteint un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Pendant les périodes de forte demande saisonnière, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires résumés de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres et d'or à d'autres banques centrales et à des organisations internationales. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers intermédiaires résumés, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et autres placements), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (exclusion faite du passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel).

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres.

Au 30 septembre 2015, les placements de la Banque ne comprenaient pas de titres prêtés (au 31 décembre 2014, les placements incluaient des titres prêtés dont la juste valeur marchande s'établissait à 185,8 millions de dollars et le coût amorti, à 175,0 millions de dollars).

Évaluation d'instruments financiers

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur au 30 septembre 2015				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	21 942,4	-	-	21 942,4
Actions de la BRI	-	-	399,5	399,5
	21 942,4	-	399,5	22 341,9
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2014				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	19 386,5	-	-	19 386,5
Actions de la BRI	-	-	355,2	355,2
	19 386,5	-	355,2	19 741,7

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette formule correspond à la méthode utilisée par la BRI pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise. Bien que la Banque soit d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI demeure la base d'évaluation appropriée, les données d'évaluation ne sont pas considérées comme étant observables, et une variation de 5 % de la décote appliquée à la valeur de l'actif net n'aurait pas d'incidence significative sur la juste valeur des actions de la BRI. Aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2015.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2015	30 septembre 2014	30 septembre 2015	30 septembre 2014
Solde d'ouverture au début de la période	379,0	346,4	355,2	337,1
Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	20,5	4,9	44,3	14,2
Solde de clôture à la fin de la période	399,5	351,3	399,5	351,3

Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada, qui est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif (niveau 1), s'établissait à 79 744,1 millions de dollars au 30 septembre 2015 (75 630,7 millions de dollars au 31 décembre 2014).

5. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2015				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2014	291,5	39,3	79,1	409,9
Entrées	118,1	1,0	1,6	120,7
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 septembre 2015	409,6	40,3	80,7	530,6
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2014	(78,3)	(16,7)	(31,0)	(126,0)
Charge d'amortissement	(4,6)	(4,2)	(10,4)	(19,2)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 septembre 2015	(82,9)	(20,9)	(41,4)	(145,2)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2014	213,2	22,6	48,1	283,9
Au 30 septembre 2015	326,7	19,4	39,3	385,4
2014				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2013	221,4	35,8	80,5	337,7
Entrées	70,1	3,4	3,3	76,8
Sorties	-	-	(4,6)	(4,6)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	0,1	(0,1)	-
Soldes au 31 décembre 2014	291,5	39,3	79,1	409,9
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2013	(72,4)	(11,4)	(21,5)	(105,3)
Charge d'amortissement	(5,9)	(5,3)	(14,0)	(25,2)
Sorties	-	-	4,5	4,5
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2014	(78,3)	(16,7)	(31,0)	(126,0)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2013	149,0	24,4	59,0	232,4
Au 31 décembre 2014	213,2	22,6	48,1	283,9

Les terrains et les constructions incluent les activités relatives au Programme de modernisation du siège. En décembre 2013, la Banque a conclu avec l'entreprise chargée des travaux de construction un protocole d'entente établissant un coût maximum garanti pour la modernisation des installations du siège. Les engagements au 30 septembre 2015 sont principalement associés au Programme de modernisation du siège.

La catégorie « Autre équipement » comprend une somme de 12,5 millions de dollars relativement à des appareils d'inspection des billets de banque obtenus en vertu d'un contrat de location-financement en 2013. La valeur comptable nette de ces appareils au 30 septembre 2015 s'élevait à 6,9 millions de dollars (8,8 millions de dollars au 31 décembre 2014).

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Projets en cours en 2015				
Compris dans les valeurs comptables au 30 septembre 2015	207,5	4,4	1,9	213,8
Entrées en 2015	118,1	1,0	1,5	120,6
Engagements au 30 septembre 2015	136,0	0,4	3,2	139,6
Projets en cours en 2014				
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2014	89,4	5,1	0,4	94,9
Entrées en 2014	69,7	3,4	0,3	73,4
Engagements au 31 décembre 2014	199,5	0,3	1,0	200,8

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 207,5 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (31 décembre 2014 – 89,4 millions de dollars) et de 4,4 millions de dollars dans le Programme de renouvellement de l'environnement à haute disponibilité (31 décembre 2014 – 5,1 millions de dollars). Une somme de 1,7 million de dollars investie dans ce dernier a été utilisée au cours du premier trimestre de 2015.

6. Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2015			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2014	45,9	62,6	108,5
Entrées	3,8	1,0	4,8
Sorties	-	-	-
Soldes au 30 septembre 2015	49,7	63,6	113,3
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2014	(38,5)	(26,2)	(64,7)
Charge d'amortissement	(3,5)	(6,1)	(9,6)
Sorties	-	-	-
Soldes au 30 septembre 2015	(42,0)	(32,3)	(74,3)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2014	7,4	36,4	43,8
Au 30 septembre 2015	7,7	31,3	39,0
2014			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2013	43,2	61,4	104,6
Entrées	2,7	1,2	3,9
Sorties	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2014	45,9	62,6	108,5
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2013	(33,8)	(18,6)	(52,4)
Charge d'amortissement	(4,7)	(7,6)	(12,3)
Sorties	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2014	(38,5)	(26,2)	(64,7)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2013	9,4	42,8	52,2
Au 31 décembre 2014	7,4	36,4	43,8

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Projets en cours en 2015			
Compris dans les valeurs comptables au 30 septembre 2015	6,6	1,0	7,6
Entrées en 2015	3,8	1,0	4,8
Engagements au 30 septembre 2015	-	-	-
Projets en cours en 2014			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2014	2,7	0,5	3,2
Entrées en 2014	2,7	0,5	3,2
Engagements au 31 décembre 2014	-	-	-

7. Autres éléments d'actif

	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Stocks de billets de banque	16,8	17,2
Actif net au titre des prestations définies (note 10)	126,5	134,8
Tous les autres éléments d'actif	34,9	29,2
Total des autres éléments d'actif	178,2	181,2

L'avance de 20,0 millions de dollars accordée à CBRE Limited dans le cadre du Programme de modernisation du siège, qui devrait rester en vigueur jusqu'à la fin des travaux de construction, est comptabilisée dans tous les autres éléments d'actif (15,0 millions de dollars au 31 décembre 2014). Cette avance vise à assurer le paiement des contrats de sous-traitance dans les délais.

8. Dépôts

Les éléments de passif compris dans les dépôts sont constitués de 24 253,0 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (23 195,6 millions de dollars au 31 décembre 2014). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme, et la charge d'intérêts sur les dépôts figure dans l'état intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 2 432,2 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (1 526,6 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2014).

9. Autres éléments de passif

	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance	274,7	150,4
Passif net au titre des prestations définies (note 10)		
Régimes de pension	34,3	32,0
Autres régimes	169,0	172,8
Ensemble des autres éléments de passif et provisions	98,8	88,5
Total des autres éléments de passif	576,8	443,7

Le tableau suivant présente le rapprochement du versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance :

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2015	30 septembre 2014	30 septembre 2015	30 septembre 2014
Solde d'ouverture au début de la période	326,9	249,7	150,4	153,7
Versement de l'excédent constaté au receveur général du Canada	(325,0)	(275,0)	(775,4)	(653,7)
Transfert au receveur général du Canada	272,8	263,3	899,7	738,0
Solde de clôture à la fin de la période	274,7	238,0	274,7	238,0

10. Régimes d'avantages du personnel

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre.

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2015	30 septembre 2014	30 septembre 2015	30 septembre 2014
Charges				
Régimes de pension	9,1	4,8	26,2	14,5
Autres régimes d'avantages du personnel	3,4	(2,2)	9,5	4,7
Total des charges comptabilisées au titre des régimes	12,5	2,6	35,7	19,2

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	2015	2014	2015	2014
Cotisations pour la période de trois mois close le 30 septembre				
Cotisations de l'employeur	5,5	4,0	-	-
Cotisations des membres du personnel	2,8	1,9	-	-
Total des cotisations	8,3	5,9	-	-
Cotisations pour la période de neuf mois close le 30 septembre				
Cotisations de l'employeur	19,4	25,2	-	-
Cotisations des membres du personnel	9,8	7,2	-	-
Total des cotisations	29,2	32,4	-	-

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période.

Durant les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2015, la Banque a constaté des pertes de 27,0 millions de dollars et des gains de 1,8 million de dollars, respectivement, attribuables dans les deux cas à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies (pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2014 – pertes respectives de 28,8 millions de dollars et de 112,0 millions de dollars imputables à la réévaluation). Les gains de réévaluation enregistrés au cours de la période de neuf mois découlent essentiellement des modifications du taux d'actualisation contrebalancées par le rendement des actifs des régimes. Le taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation a augmenté pendant le trimestre.

11. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de capitaux propres :

	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Capital social	5,0	5,0
Réserve légale	25,0	25,0
Réserve spéciale	100,0	100,0
Réserve disponible à la vente	368,6	319,3
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	498,6	449,3

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à l'institution de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	7,2	2,2
Actions de la BRI	361,4	317,1
Réserve disponible à la vente	368,6	319,3

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en fonds propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur (qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global). Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à prélever sur les sommes versées au receveur général et à imputer aux résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, la Banque a remboursé 1,8 million de dollars sur les sommes retenues antérieurement (une somme de 101,4 millions de dollars avait été retenue en 2014) et, au 30 septembre 2015, une somme retenue de 125,2 millions de dollars (127,0 millions de dollars au 31 décembre 2014) restait à verser.

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers intermédiaires résumés. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.